

<https://xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article672>



Plus républicain que moi, tu meurs !

- Nouvelles de l'antirépublique -



Date de mise en ligne : mardi 22 octobre 2013

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

À entendre les déclarations et les réformes engagées par les gouvernements successifs pour améliorer le fonctionnement de la République et valoriser ses principes, on se demande si la perfection n'est pas proche.

Les étapes vers cette perfection se sont enchaînées depuis au moins 20 ans, tendant à prouver au moins que la situation antérieure posait quelques problèmes. Rappelons la réforme du quinquennat par Jospin en 2000 suivie de l'inversion du calendrier, les modifications constitutionnelles de Sarkozy en 2008, la Commission Jospin à nouveau en 2012. Ce sont aujourd'hui les modifications prévues quant au rôle des élus, censés devenir supermoraux grâce à la volonté de la Présidence.

A priori, ces réformes apparaissent à chaque fois sympathiques. Elles semblent remettre en cause la puissance d'élus ressentis comme incontrôlables et bénéficient donc d'une certaine popularité. C'est d'ailleurs sur cette sensibilité que joue l'exécutif, comme s'il voulait asseoir sa légitimité en utilisant un rejet bien réel des élus.

Cette logique est malheureusement bien perverse. Car, s'il est vrai que les citoyens ne se sentent pas représentés par leurs élus, on oublie un peu rapidement que ce n'est pas en les faisant contrôler un peu plus encore par l'exécutif, lui-même largement contrôlé par Bruxelles, mais jamais par les citoyens, que le fossé va se combler. De réforme « morale » en réforme « morale », le Parlement n'est plus composé que de clients de l'exécutif, mettant à bas ce principe républicain de base : la séparation des pouvoirs.

Bien sûr, personne ne souhaite des élus immoraux, des cumulards professionnels. Mais le fait de représenter les collectivités locales au Parlement est-il vraiment contraire aux règles démocratiques ? La question est d'autant plus aiguë alors que se multiplient des lois territoriales mettant en cause la démocratie locale, la plus proche des citoyens et le maillage du territoire par les communes.

C'est aux citoyens de redéfinir les relations avec les élus qui ne sont que leurs représentants. La pseudo moralisation sous l'égide d'un Président intouchable ne fait qu'éloigner encore plus les uns et les autres. C'est d'ailleurs une des raisons principales qui motivent l'appel à l'élection d'une Constituante au suffrage universel.

De toutes parts, se multiplient les appels à la République. C'est ainsi que, devant le risque d'un système autoritaire représenté par le Front national, se met en place un Front dit républicain qui n'est jamais qu'une nouvelle appellation de l'union sacrée. Mais est-il pour autant républicain ?

Article également publié par l'**Association pour une Constituante** :

<http://www.pouruneconstituante.fr/>.